

## Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2011

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à notre 107ème exercice, clôturé le 31 décembre 2010.

A cette occasion, nous vous communiquons également nos comptes annuels consolidés.

### Lignes de force 2010

- Le résultat après impôts augmente de 6,5 millions à 7,7 millions d'euros.
- EBITDA : 19,9 millions d'euros.
- La vente dans l'Horeca Belge est légèrement supérieure à la moyenne du marché
- Les investissements s'élèvent à 18 millions d'euros.
- La nouvelle ligne de soutirage "fûts" est opérationnelle depuis le mois de décembre.
- Proposition de dividende : accroissement du dividende net de 9,50 € à 10,50 € par action.

### INTRODUCTION

Le marché belge de la bière a marqué une baisse de 2,76 % en 2010 pour atteindre 8,439 millions d'hectolitres. Cette baisse de presque 240.000 hectolitres était plus élevée qu'en 2009 quand le marché avait baissé de 115.000 hectolitres.

Vous trouverez un aperçu par type de bière dans le tableau ci-dessous:

en HL	2010	+/- prà 2009	en % prà 2009	2004	évolution 2004-2010
Pils	6.277.060	- 187.749	-2,90%	7.362.310	- 1.085.250
Bières rafraîchissantes	413.644	- 36.737	-8,16%	746.906	- 333.262
Bières fruitées	222.108	- 25.492	-10,30%	253.619	- 31.511
Bières d'abbaye et trappistes	919.764	- 12.711	-1,36%	879.671	40.093
Bières de dégustation	607.193	22.858	3,91%	460.116	147.077
<b>Total</b>	<b>8.439.769</b>	<b>- 239.831</b>	<b>-2,76%</b>	<b>9.702.622</b>	<b>- 1.262.853</b>

Seul le segment de bières de dégustation a connu une progression en 2010 . Tous les autres types de bière ont marqué un recul en 2010, en premier lieu, les bières fruitées et rafraîchissantes, qui enregistrent la baisse la plus forte comme en 2009.

En général, la vente des bières spéciales a évolué un peu mieux que la vente de la pils. Cette évolution défavorable pour la bière pils s' ajoute à la constatation que se sont une demi douzaine de brasseurs de pils – comme Haacht – qui supportent, dans le secteur de l' horeca, quasi seules les investissements, les risques et frais. C'est la raison pour laquelle les brasseurs de bières spéciales, qui vendent leurs bières dans le secteur horeca avec peu de frais, atteignent une meilleure rentabilité que les brasseurs de pils.

Pour ce qui est des parts du marché, la part "off trade" est de nouveau à la hausse et passe de 51,29 % à 52,10 %. Sur la période de 2004 à 2010 la part du marché du secteur Retail a augmenté de 45,83% à 52,10 % en 2010.

Part de marché	Retail	Horeca
2010	52,10%	47,90%
2009	51,29%	48,71%
2008	50,08%	49,92%
2007	48,77%	51,23%
2006	48,91%	51,09%
2005	47,12%	52,88%
2004	45,83%	54,17%

Comment le groupe Co.Br.Ha s'en est-il tiré dans les circonstances actuelles du marché ?

#### Le GROUPE CO.BR.HA en 2010

##### A. VENTES

Quels résultats Haacht a-t-elle obtenu ?

- Dans le segment de l'horeca belge Haacht a réussi une légère croissance de sa part de marché.
- Dans le segment de la distribution , les ventes et la part de marché ont baissé, essentiellement parce que certaines marques private-label, non rentables, ont été abandonnées à partir du deuxième trimestre .
- A l'export, une croissance a été réalisée sur presque tous les marchés.

Avec ses bières spéciales, surtout ses bières de dégustation Charles Quint et de l'abbaye de Tongerlo, Haacht a réalisé une nette progression dans l'horeca belge et l'étranger. La qualité de sa bière d' abbaye Prior 9° a été couronnée par un "Superior Taste Award".

La vente des boissons rafraîchissantes et des vins a été satisfaisante, sauf la vente du Pepsi ; la raison principale en est la cession partielle du portefeuille "clients".

La diversification via d'autres boissons se confirme; c'est ainsi que nos ventes de vin ont connu une belle progression malgré un marché horeca difficile et la vente de café a enregistré avec succès son expansion parmi notre clientèle horeca.

##### B. RÉSULTATS

Compte de résultats (en 000 EUR)	2010	2009	Évolution
Chiffre d'affaires	91.969	95.504	-3,7%
Chiffre d'affaires (excl. accises et taxes)	83.015	84.970	-2,3%
Autres produits d'exploitation	8.187	6.642	23,3%

<b>Marchandises, approvisionnements &amp; Services et biens divers</b>	<b>48.678</b>	<b>51.971</b>	<b>-6,30%</b>
Rémunérations	21.312	21.131	+ 0,9%
Amortissements	8.596	8.256	+ 4,1%
Réductions de valeur	1.039	464	+ 123,9%
Provisions pour risques	94	1	-
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>10.148</b>	<b>8.269</b>	<b>+ 22,7%</b>
Résultat financier	-183	-289	+36,70%
Résultat exceptionnel	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>9.965</b>	<b>7.980</b>	<b>+ 24,9%</b>
Impôts	-2.251	-1.466	+ 53,5%
<b>Résultat net</b>	<b>7.714</b>	<b>6.514</b>	<b>+ 18,4%</b>
<b>Autofinancement (en 000 EUR)</b>			
<b>Cash-flow opérationnel (EBITDA) (1)</b>	<b>19.877</b>	<b>16.990</b>	<b>+ 17,0%</b>
<b>Cash-flow net</b>	<b>17.443</b>	<b>15.235</b>	<b>+ 14,5%</b>

(1) Cash-flow opérationnel = Résultat d'exploitation + amortissements + provisions et réductions de valeur

Le chiffre d'affaires (hors taxes) a baissé de 2,3 %; la baisse est due principalement à l'abandon, déjà cité, de certaines marques private-label dans le segment de la distribution .

Le niveau moyen des frais en 2010 a évolué positivement par rapport à 2009. Une partie des coûts de production, comme les prix des matières premières et auxiliaires, ont été moins élevés en 2010 qu'en 2009. En plus, d'autres frais, comme ceux de personnel, ont été maîtrisés.

Des plus-values exceptionnelles (1,75 millions d'euros par rapport à 0,42 millions d'euros en 2009) ont aussi contribué à l'augmentation des résultats d'exploitation. En fin de compte, le résultat d'exploitation a augmenté de 1,879 millions d'euros à 10,148 millions d'euros. Le cashflow d'exploitation (EBITDA) a grimpé de 16,990 millions d'euros à 19,877 millions d'euros en 2010.

Les plus-values citées ci-dessus ont eu un impact (après impôts) de 1,18 millions d'euros sur le résultat net de 2010 par rapport à 0,271 millions d'euros en 2009. A noter également que le résultat de 2009 a été marqué par un bénéfice non-récurrent sous forme d'un remboursement d'impôts et d'intérêts moratoires (au total 0,837 millions d'euros).

Le bénéfice net de 2010 s'élève donc à 7,714 millions d'euros contre 6,514 millions d'euros en 2009.

Bilan (en 000 EUR) et ratios financiers	2010	2009	Évolution
Total du bilan	130.801	123.609	+ 5,8%
Actifs non courants	95.125	88.678	+ 7,3%
Capitaux propres	84.144	77.665	+ 8,3%
Dettes financières nettes (1)	8.612	8.424	+ 2,2%
Solvabilité (2) (en %)	64,33%	62,83%	1,50%
Liquidité (3)	1,21	1,1	+11,0%
EBIT / chiffre d'affaires (en %)	11,03%	8,66%	+ 2,37%
EBITDA / chiffre d'affaires (en %)	21,61%	17,79%	+ 3,82%
Chiffres clés par action (en EUR)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	134,9	109,1	+ 23,6%
Cash-flow opérationnel (EBITDA)	264,3	224,2	+17,90%
Résultat net	102,6	86	+ 19,3%
Nombre moyen pondéré d'actions	75.211	75.775	-0,74%

(1) Dettes financières nettes = dettes financières – placements de trésorerie – valeurs disponibles – actions propres

(2) Capitaux propres / total du bilan

Sur le plan bilançaire le ratio de solvabilité s'est amélioré en progressant de 62,83 % en 2009 à 64,33 % à la fin 2010.

Un cashflow net de 17,4 millions en 2010 contre un programme d'investissements en 2010, à hauteur de 18,0 millions d'euros (cfr.infra), ont contribué à une stabilisation des dettes financières nettes du groupe, qui s'élèvent à 8,6 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros en 2009.

#### **C. GESTION DES ACTIFS IMMOBILISÉS**

Un montant de 17,988 millions d'euros a été investi en 2010 en immobilisations corporelles et incorporelles, dont 7,06 millions d' euros pour la construction d'une nouvelle ligne de soutirage "fûts" (sur un coût total du projet de 10 millions d' euros). La nouvelle ligne de soutirage a été mis en service en décembre.

Les investissements en achat de nouveaux cafés et leur aménagement se sont élevés à 3,5 millions d' euros.

#### **D. RACHAT D'ACTIONS PROPRES**

En 2010, 775 actions ont été rachetées pour une valeur d'acquisition de 1.182.653 d'euros. Ceci amène le total d'actions propres en portefeuille à 1.000. Une assemblée générale extraordinaire est tenue - à la même date que l'assemblée générale - pour annuler ces actions , ce qui ramènera le nombre total des actions de la société à 75.000.

#### **E. PROPOSITION DE HAUSSE DU DIVIDENDE**

Le Conseil d' Administration propose à l'Assemblée Générale d'attribuer un dividende net de 10,50 euros par action. Ainsi, sur une période de 8 ans, le dividende a progressé de 50 % : de 7 euros nets en 2002 à 10,50 euros nets en 2010.

#### **G. Evénements spéciaux survenus après la clôture de l'exercice**

Il n'y a pas de fait spécial à mentionner après la clôture de l'exercice

#### **H. PERSPECTIVES 2011**

La vente au niveau national montre une augmentation pendant les 4 premiers mois de 2011. Cet accroissement s'explique par les chiffres bas du marché début 2010, causé par les troubles sociaux chez le leader du marché. En faisant abstraction de cet effet, le marché de la bière belge continue à baisser comme en 2010.

L' augmentation récente des prix des matières premières, de l'énergie et des charges salariales aura un impact négatif sur le résultat d'exploitation et le bénéfice net de 2011.

Toutefois l'année ne fait que débuter, et l'évolution de la concurrence et les conditions météorologiques durant la période estivale rendent les prévisions sur les résultats de l'exercice en cours aléatoires .

## RAPPORT DE GESTION DES CHIFFRES CONSOLIDÉS ( normes comptables belges)

### 1. Composition du Groupe

Le groupe se compose de la société mère S.A. Société Commerciale de Brasserie (en abrégé Co.Br.Ha.) et de différentes filiales à 100%. La principale filiale est la S.A. Brasserie Haacht dont les activités sont limitées à la production et/ou à la commercialisation de boissons et à des activités annexes.

Voici un aperçu de toutes les filiales qui font partie du groupe Co.Br.Ha. :

Dénomination sociale	Pays	Identification	Capital en €	% d'intérêt en propriété	Date de clôture
Brouwerij Haacht N.V.	BE	0415276794	10.500.000	100	31/12/2010
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	51454500885	3.565.000	100	31/12/2010
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	5402896709	3.000.000	100	31/12/2010
Atlas - Maatschappij voor Leningen en Vorschotten N.V.	BE	0400928615	2.800.000	100	31/12/2010
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw	NL	801675415B01	2.178.000	100	31/12/2010
Beheermaatschappij Infra N.V.	BE	0439065253	2.100.000	100	31/12/2010
Codrico N.V.	BE	0426913826	125.000	100	31/12/2010

### 2. Aperçu annuel

Le chiffre d'affaires diminue de € 3.535.000, soit 3,70 % pour atteindre € 91.969.000, principalement à cause de l'abandon de certaines marques private-label dans le segment de la distribution.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à € 8.187.000 et augmentent ainsi de 23,3 pour cent, principalement grâce à l'augmentation des plus-values réalisées sur l'immobilier et autres actifs.

Par solde, les produits d'exploitation ont diminué de € 2.018.000. Les frais d'exploitation ont connu une baisse de € 3.897.000.

A côté d'une quasi-stabilisation des frais de personnel (+ € 181.000 ou 0,86 pour cent), on constate une baisse des postes "Marchandises et approvisionnements" et "Services et biens divers", à concurrence de € 3.293.000, conséquence d'un plus faible volume, d'un coût inférieur des matières premières et d'économies diverses.

Les charges non décaissées, telles que "Amortissements" et "Réductions de valeur", ont augmenté de € 1.008.000. Le poste "Autres charges d'exploitation" accuse une baisse de € 1.793.000, due à la diminution du volume des ventes et à celle, parallèle, des accises à payer.

Le résultat d'exploitation s'élève ainsi à € 10.148.000 en 2010 contre € 8.269.000.

Le résultat financier a été négatif, à hauteur de € 183.000 contre un résultat financier négatif de € 289.000 en 2009. L'origine de cette baisse s'explique principalement par la diminution des dettes financières et par la baisse du taux nominal d'intérêt.

Le résultat avant impôts s'élève ainsi à € 9.965.000 contre € 7.980.000 en 2009.

Les impôts sur le résultat d'un montant de € 2.251.000 contre un montant de € 1.466.000 en 2009 donnent un résultat net de € 7.714.000 contre € 6.514.000 en 2009.

Le Conseil d'Administration décide de suspendre le droit aux dividendes liés aux 1.000 actions propres, conformément aux dispositions de l'Article 622 du Code des Sociétés.

Le Conseil propose d'attribuer une rémunération globale de € 1.050.000 aux 75.000 actions restantes ayant droit à l'attribution d'un dividende. Ceci correspond à un dividende net de 10,50 € par action, après retenue de 25% de précompte mobilier.

### 3. Chiffres clés

Les revenus d'exploitation consolidés s'élèvent à 99.905.000 € contre 101.923.000 € au cours de l'exercice précédent, et le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 91.969.000 €, contre 95.504.000 € en 2009.

Le cash-flow d'exploitation consolidé (EBITDA) (résultat d'exploitation avant amortissements et provisions) s'élève à 19.877.000 € contre 16.990.000 € en 2009.

Le bénéfice d'exploitation consolidé avant impôts (EBIT) s'élève à 10.148.000 € contre 8.269.000 € en 2009.

Le bénéfice consolidé de l'exercice, avant impôt, s'élève à 9.965.000 € contre 7.980.000 € en 2009.

Les impôts sur le résultat s'élèvent à 2.251.000 € contre 1.466.000 € en 2009.

Le cash-flow net consolidé s'est élevé à 17.443.000 € contre 15.235.000 € en 2009.

Le bénéfice net consolidé, après impôt, de l'exercice 2010 s'élève donc à 7.714.000 € contre 6.514.000 € en 2009.

Les dettes financières nettes ont augmenté de 8.424.000 € à fin 2009, pour atteindre un montant de 8.612.000 € à fin 2010.

Les capitaux propres consolidés s'élevaient à la fin de l'exercice à 84.144.000 € contre 77.665.000 € à fin 2009.

#### 4. Résultats des entreprises filiales (en Euros)

Dénomination sociale de la Société filiale	Date de clôture	Date de clôture	Capitaux propres	Revenus	Bénéfice/Perte
N.V. Brouwerij Haacht	BE	31/12/2010	23.371.548	94.442.517	+ 4.297.894
N.V. Atlas-Maatschappij voor Leningen en Voorschotten	BE	31/12/2010	5.508.091	394.659	+ 235.046
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	31/12/2010	4.565.435	2.007.334	+ 171.053
N.V. Infra	BE	31/12/2010	3.464.162	288.600	+ 145.181
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	31/12/2010	2.856.224	319.622	- 148.237
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw Beheermaatschappij	NL	31/12/2010	2.477.154	4.263.955	- 167.773
N.V. Codrico	BE	31/12/2010	141.134	1.316.374	+ 28.748

#### 5. Description des risques

La loi du 13 janvier 2006 a modifiée l'article 96 du Code des sociétés concernant le contenu du rapport annuel.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'administration donne une description des principaux risques auxquels doit faire face le groupe Co.Br.Ha. :

- La baisse de la consommation de bière sur le marché en Europe occidentale.
- La surcapacité sur ce marché et ses effets sur l'acharnement de la concurrence et donc sur le prix net.

#### 6. Autres communications

Le conseil d'administration vous informe qu'il n'existe pas de circonstances particulières qui pourraient avoir une influence notable sur le développement de la société ou du groupe.

En application de l'article 96,8° du Code des sociétés, le Conseil d'administration informe les actionnaires que le groupe n'a pas utilisé d' instruments financiers pouvant influencer significativement l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et des ses pertes ou profits.

Au cours de l'exercice le groupe Co.Br.Ha. a investi un montant de 110.000 euro dans la recherche et le développement.

La S.A. Société Commerciale de Brasserie et ses filiales n'ont pas de succursales.

Nous confirmons la communication de fin 2009 qu'il existe un différend juridique opposant la Brasserie Haacht, demanderesse, à l'Etat belge, intimé, qui a été jugé en première instance en faveur de la Brasserie pour un montant de 3,4 millions d'euros. L'Etat belge a introduit un recours. Aucune créance n'a été actée et , dans l'éventualité d'une décision négative pour nous, il n'y aura pas de conséquence sur le résultat.

**J. COMMENTAIRE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ N.V.  
(Chiffres exprimés en '000 Euros)**

Co.Br.Ha. est la Société mère des différentes Sociétés et entreprises du Groupe. En outre, elle gère son patrimoine immobilier Horeca, constitué principalement d'immeubles affectés à l'exploitation de débits de boissons.

**BILAN**

**ACTIFS**

**III Immobilisations matérielles**

La valeur nette des immobilisations matérielles s'élève à un montant de 34.297 contre un montant comparable de 32.485 en 2009.

Les investissements s'élèvent à 3.598 et sont liés à l'achat de nouveaux établissements et à des travaux d'amélioration ; les amortissements s'élèvent à un montant de 1.097.

**IV Immobilisations financières**

Le portefeuille des participations reste identique à l'année précédente, et s'élève à un montant de 31.197.

**IV Crédances à un an au plus**

Ce poste du bilan diminue de 775 à 122, principalement, à cause du paiement d'une créance à concurrence de 471 suite à des dégâts d'incendie à une propriété.

**VIII Placements de trésorerie**

En 2010 nous avons acheté 775 d'actions propres pour un montant de 1.183. A la fin de l'année, nous obtenions donc 1000 actions pour un montant de 1.484.

**PASSIF**

**I Capital**

Le capital de la Société, exprimé en parts sociales de l'entreprise, s'élève à 8.100, et est représenté par 76.000 actions.

**IV Réserves – V Bénéfice reporté**

La proposition de distribution des bénéfices a déjà été prise en compte dans ces rubriques.

Les montants prélevés sont donc donnés sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale. Les Réserves et le Bénéfice reporté s'élèvent à un montant de 53.137 en fin d'année par rapport à 47.753 à la fin de l'exercice précédent.

Lors de l'affectation du résultat, un montant de 29.121 a été affecté au Bénéfice reporté.

Les réserves indisponibles sont presque entièrement constituées des éléments figurant au Compte de réserve pour actions propres, conformément aux stipulations de l'Article 623 du Code des Sociétés. Dans l'affectation des résultats, un montant de 1.183 a été comptabilisé sur cette réserve indisponible.

**VII Provisions et Impôts différés**

Les provisions pour Risques et Charges sont restées stables à un montant de 211. La provision pour Impôts différés, relative aux plus-values réalisées sur la vente d'actifs immobilisés, a augmenté et est passée de 2.373 à un montant de 3.170.

## **IX Dettes à un an au plus**

Ces dettes, à un an au plus, s'élèvent à un montant de 3.385 contre 6.524 fin 2009. Les dettes envers d'autres sociétés du Groupe ont été remboursé, ce qui est allé de pair avec une augmentation modérée des dettes bancaires de 167 à 1.026 .

## **COMPTE DE RÉSULTATS**

### **I + II Résultats d'exploitation**

Le Chiffre d'Affaires, revenus locatifs des établissements horéca compris, s'élève à 5.585 par rapport au montant de 5.666 réalisé l'exercice précédent, et a été principalement réalisé avec la contribution des Sociétés du Groupe.

Les autres revenus d'exploitation ont été essentiellement générés par les plus-values réalisées à l'occasion de la vente d'établissements de débits de boissons dans le secteur de l'Horeca, et s'élèvent à un montant de 2.770 contre 1.054 en 2009.

Les rémunérations et charges sociales s'élèvent à 519 contre 526 en 2009.

Le nombre de membres du personnel, exprimé en équivalents temps plein, a diminué de 5,6 en 2009 à 5,4 en 2010.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 1.097 contre 1.043 en 2009.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice s'élève donc à un montant de 5.267 comparé à un montant de 3.884 pour l'exercice précédent.

### **IV + V Résultats financiers**

Durant l'exercice, Co.Br.Ha. a encaissé un montant de 2.514 sous forme de dividendes en provenance de ses filiales, contre 1.575 pour l'exercice 2009.

Les charges des dettes financières ont diminué de 62 à 35 pour l'année 2010.

### **VI Bénéfice de l'activité courante**

Le bénéfice de l'activité courante s'élève à 7.837 contre un montant de 5.724 pour l'exercice précédent.

### **IX Bénéfice avant Impôts de l'Exercice**

L'exercice a été clôturé avec un bénéfice avant impôts de 7.837 contre un montant de 5.724 pour l'exercice précédent.

Une provision pour l'impôt des sociétés à hauteur d'un montant de 593 a été constituée, contre 1.165 pour l'exercice précédent.

Durant l'exercice concerné, un montant de 887 a été transféré vers l'impôt différé, comparé à un montant de 155 pour l'exercice précédent. Un montant équivalent à 90 a été prélevé des montants réservés aux impôts différés.

### **X Bénéfice de l'exercice**

Le résultat de l'exercice s'élève donc à un montant de 6.619 contre un montant de 5.155 en 2009.

### **XIII Résultats de l'exercice à affecter**

Après prélevement sur les réserves exonérées d'impôts d'un montant de 175 et un transfert vers les réserves exonérées d'un montant de 2.473, le résultat à affecter pour l'exercice concerné s'élève à 4.321 contre un montant de 5.302 en 2009.

**K. DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE  
BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ N.V. (en Euros)**

Le Conseil d'Administration a décidé, en application de l'Article 622 du Code des Sociétés, de suspendre le droit au dividende lié aux 1.000 actions propres détenues par la Société, et de procéder uniquement à une distribution de bénéfices aux 75.000 actions dont les droits ne sont pas suspendus. Les coupons relatifs aux dividendes échus seront détruits.

Le Conseil d'Administration proposera donc à l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 31 mai 2011, de répartir les bénéfices comme suit :

Bénéfice de l'exercice à affecter	4.321.305
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	27.217.488
<hr/>	
Solde bénéficiaire à affecter	31.538.793
Affectation aux réserves indisponibles	1.182.653
Rémunération du capital	1.050.000
Rémunération des dirigeants	185.294
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>29.120.846</b>

Le Conseil d'Administration propose d'attribuer une rémunération du capital à concurrence de 1.050.000 € aux 75.000 actions donnant droit à un dividende, ce qui correspond à un dividende net de 10,50 € (soit € 14,00 brut) par action, après retenue de 25% de précompte mobilier.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de payer le dividende à partir du 08 juin 2011. Coupon n° 35 sera payé par notre 'paying agent' Petercam.

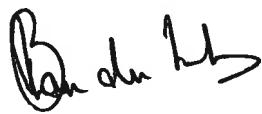
Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire de la Société pour l'exercice de leur tâche durant l'exercice écoulé.

Boortmeerbeek, le 31 mars 2011

**S.A. Société Commerciale de Brasserie  
Co.Br.Ha .**



F. van der Kelen  
Administrateur-Délégué



B. van der Kelen  
Administrateur



Magrepat SA,  
représenté par  
M. Asselberghs,  
Administrateur

				9	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	
CONSO 1						

### COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE ~~et/ou~~ **COBRHA CONSORTIUM** (1) (2) : .....

*Brouwerij Handelsmaatschappij Co.Br.Ha.* .....

Forme juridique : .... *Société anonyme* .....

Adresse : .... *Vlees- en Broodstraat* ..... N° : ..... 11 ..... Bte : .....

Code postal : ..... 1000 ..... Commune : ..... *Bruxelles* .....

Pays:.... *Belgique* .....

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de : .. *Bruxelles* .....

Adresse Internet (3) : .. *www.cobrha.be* .....

Numéro d'entreprise

**BE 0403.567.015**

COMPTE CONSOLIDÉS communiqués à l'assemblée générale du

**31 / 05 / 2011**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

**01 / 01 /2010**

au

**31 / 12 /2010**

Exercice précédent du

**01 / 01 /2009**

au

**31 / 12 /2009**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** (1) identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GÉRANTS de l'entreprise consolidante et des COMMISSAIRES ayant contrôlé les comptes consolidés

Frédéric van der Kelen	<i>Hutstraat 18, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	Administrateur délégué 30/05/2006 - 29/05/2012
Marc van der Kelen	<i>Prins Boudewijnlaan 54, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique</i>	Administrateur 30/05/2006 - 29/05/2012
Jean Peterbroeck	<i>Chemin C. Lemonnier 7, 1380 Lasne, Belgique</i>	Administrateur 30/05/2006 - 29/05/2012
Baudouin van der Kelen	<i>Weisetterstraat 14, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	Administrateur 25/05/2010 - 31/05/2016
Magrepat N°: BE 0423.398.169	<i>Bouchoutlaan 18, 1780 Wemmel, Belgique</i>	Administrateur 25/05/2010 - 31/05/2016

Documents joints aux présents comptes consolidés : - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

### CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (article 113, § 2, 4<sup>o</sup>a du Code des sociétés)

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

**[ ]**

Nombre total de pages déposées: ..... 44 ..... Numéro des sections du document normalisé non déposées parce que sans  
objet: .....

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

(1) Biffer la mention inutile.

(2) En cas de consortium, remplir la section CONSO 4.4.

(3) Mention facultative.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Représenté(es) par:

Marcel Asselberghs	Bouchoutlaan 18, 1780 Wemmel, Belgique	
Deloitte Bedrijfsrevisoren BV o.v.v.e. CVBA N°: BE 0429.053.863	Berkenlaan 8b, 1831 Diegem, Belgique	Commissaire 27/05/2008 - 31/05/2011

Représenté(es) par:

Joël Brehmen  
(Réviseur d'entreprise)

**BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION\***

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	95.125	88.678
<b>Frais d'établissement</b>	4.7	20	.....	.....
<b>Immobilisations incorporelles</b>	4.8	21	943	1.233
<b>Ecarts de consolidation positifs</b>	4.12	9920	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.9	22/27	93.755	87.095
Terrains et constructions		22	65.623	62.982
Installations, machines et outillage		23	5.902	6.963
Mobilier et matériel roulant		24	5.596	4.922
Location-financement et droits similaires		25	9.299	5.679
Autres immobilisations corporelles		26	6.649	6.523
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	686	26
<b>Immobilisations financières</b>	4.1-4.4/4.10	28	427	350
Sociétés mises en équivalence	4.10	9921	.....	.....
Participations		99211	.....	.....
Créances		99212	.....	.....
Autres entreprises		284/8	427	350
Participations, actions et parts		284	8	8
Créances		285/8	419	342
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	35.676	34.931
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	2.823	2.223
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	2.823	2.223
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	8.191	7.994
Stocks**		30/36	8.191	7.994
Approvisionnements		30/31	2.176	1.893
En-cours de fabrication		32	557	672
Produits finis		33	556	773
Marchandises		34	4.902	4.656
Immeubles destinés à la vente		35	.....	.....
Acomptes versés		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	15.881	18.377
Créances commerciales		40	11.777	14.819
Autres créances		41	4.104	3.558
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53	1.859	751
Actions propres		50	1.484	302
Autres placements		51/53	375	449
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	2.301	2.338
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	4.621	3.248
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	130.801	123.609

\* Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

\*\* Possibilité de regroupement des stocks (article 158, paragraphe 1, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	84.144	77.665
<b>Capital</b>		10	8.100	8.100
Capital souscrit		100	8.100	8.100
Capital non appelé		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b>		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12	3.161	3.161
<b>Réserves consolidées</b>	(+)(-)	4.11	9910	71.100
<b>Ecart de consolidation négatifs</b>		4.12	9911	1.783
<b>Ecart de conversion</b>	(+)(-)		9912	.....
<b>Subsides en capital</b>		15	.....	.....
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>				
<b>Intérêts de tiers</b>		9913	.....	.....
<b>PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES</b>		16	11.649	11.469
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	1.267	1.189
Pensions et obligations similaires		160	81	110
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Autres risques et charges		163/5	1.186	1.079
<b>Impôts différés et latences fiscales</b>		4.6	168	10.382
<b>DETTES</b>		17/49	35.008	34.475
<b>Dettes à plus d'un an</b>		4.13	17	5.984
Dettes financières		170/4	4.062	982
Emprunts subordonnés		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés		171	.....	.....
Dettes de location-financement et assimilées		172	3.484	.....
Etablissements de crédit		173	578	982
Autres emprunts		174	.....	.....
Dettes commerciales		175	.....	.....
Fournisseurs		1750	.....	.....
Effets à payer		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes		176	.....	.....
Autres dettes		178/9	1.922	1.923
<b>Dettes à un an au plus</b>		4.13	42/48	27.245
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	850	.....
Dettes financières		43	7.860	10.531
Etablissements de crédit		430/8	7.860	10.531
Autres emprunts		439	.....	.....
Dettes commerciales		44	8.479	8.560
Fournisseurs		440/4	8.479	8.560
Effets à payer		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	5.040	5.970
Impôts		450/3	1.001	2.708
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.039	3.262
Autres dettes		47/48	5.016	4.550
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	1.779	1.959
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	130.801	123.609

## COMpte DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)\*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	99.905	101.923
Chiffre d'affaires .....	4.14	70	91.969	95.504
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....	(+)/(+/-)	71	-251	-223
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....		74	8.187	6.642
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....	(+)/(+/-)	60/64	89.757	93.654
Approvisionnements et marchandises .....		60	32.077	34.894
Achats .....		600/8	32.522	34.867
Stocks: réduction (augmentation) .....	(+)/(+/-)	609	-445	27
Services et biens divers .....		61	16.601	17.077
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	(+)/(+/-)	62	21.312	21.131
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	8.596	8.256
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)/(+/-)	631/4	1.039	464
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	(+)/(+/-)	635/7	94	1
Autres charges d'exploitation .....		640/8	10.038	11.831
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	649	.....	.....
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....		9960	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....	(+)/(+/-)	9901	10.148	8.269
<b>Produits financiers</b> .....		75	490	532
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	.....
Produits des actifs circulants .....		751	248	139
Autres produits financiers .....		752/9	242	393
<b>Charges financières</b> .....	(+)/(+/-)	65	673	821
Charges des dettes .....		650	387	544
Amortissements sur écart de consolidation positifs .....		9961	.....	.....
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....	(+)/(+/-)	651	.....	.....
Autres charges financières .....	(+)/(+/-)	652/9	286	277
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....	(+)/(+/-)	9902	9.965	7.980

\* Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, paragraphe 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	.....	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation .....		9970	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	.....	.....
Autres produits exceptionnels .....	4.14	764/9	.....	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....	(+)/(+)	66	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	.....	.....
Amortissements exceptionnels sur écarts de consolidation positifs .....		9962	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	.....	.....
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....	(+)/(+)	662	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	.....	.....
Autres charges exceptionnelles .....	4.14	664/8	.....	.....
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	(-)	669	.....	.....
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs .....	(-)	9963	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....	(+)/(+)	9903	9.965	7.980
<b>Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b> ...		780	102	423
<b>Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b> .....		680	579	154
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	(+)/(+)	67/77	1.774	1.735
Impôts .....	4.14	670/3	2.434	2.515
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	660	780
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....	(+)/(+)	9904	7.714	6.514
<b>Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence</b> .....	(+)/(+)	9975	.....	.....
Résultats en bénéfice .....	(+)/(+)	99751	.....	.....
Résultats en perte .....	(+)/(+)	99651	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b> .....	(+)/(+)	9976	7.714	6.514
Part des tiers .....	(+)/(+)	99761	.....	.....
Part du groupe .....	(+)/(+)	99762	7.714	6.514

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) <sup>1,2</sup>	Fraction du capital détenue (en %) <sup>3</sup>	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
<b>BROUWERIJ HAACHT</b> BE 0415.276.794 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
<b>ATLAS</b> BE 0400.928.615 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
<b>CODRICO</b> BE 0426.913.826 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
<b>INVESTMENT FRANKENBERG</b> BE 0439.065.253 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique	G	100,0	0,0
<b>BRASSERIE DU COQ HARDI SA</b> Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0
<b>LA GRANDE BARDE SCEA</b> Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France	G	100,0	0,0
<b>DE LEEUW BEHEERMAATSCHAPPIJ BV</b> Prinses Beatrixsingel 2, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Pays-Bas	G	100,0	0,0

1 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3<sup>e</sup> de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

2 Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

3 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

4 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

**LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (EN VERTU DE L'ARTICLE 107 DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 30 JANVIER 2001 PORTANT EXÉCUTION DU CODE DES SOCIÉTÉS) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (VERTU DE L'ARTICLE 157 DU MÊME ARRÊTÉ)**

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) <sup>1</sup>	Fraction du capital détenue (en %) <sup>2</sup>	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>3</sup>

1 Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable.
- B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine.
- C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié.
- D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure.
- E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 4.5.

2 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

3 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 4.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

## SOCIÉTÉS AUTRES QUE LES FILIALES ET LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Ci-dessous sont reprises les sociétés, autres que celles visées aux sections CONSO 4.1 et CONSO 4.2 de l'annexe, dans lesquelles les entreprises comprises dans la consolidation et celles laissées en dehors (au titre des articles 107 et 108 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) détiennent, soit elles-mêmes, soit par une personne agissant en son nom mais pour leur compte, un pourcentage du capital de 10 % au moins. Ces informations peuvent être omises lorsqu'elles ne sont que d'un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Fraction du capital détenue <sup>1</sup>	2			
				Capitaux propres	Résultat net
		(+/-) ou (-) (en milliers de devises)			

<sup>1</sup>  
<sup>2</sup>

**CONSORTIUM**

Identification des entreprises, membres du consortium avec pour chacune d'elles la liste des filiales, la méthode de consolidation appliquée à chaque filiale et la fraction du capital détenue.

**CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

Renseignements qui rendent significative la comparaison avec les comptes consolidés de l'année précédente si la composition de l'ensemble consolidé a subi au cours de l'exercice une modification notable (en vertu de l'article 112 de l'arrêté royal précité).

## REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

### Revelé des critères présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précédent).

### Principes de consolidation

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Co.Br.Ha détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles Co.Br.Ha contrôle, directement ou indirectement, les activités afin d'en obtenir des avantages. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où ce contrôle cesse.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles Co.Br.Ha détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote et dans lesquelles, par conséquent, elle a une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans toutefois les contrôler. Ces entreprises associées sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence.

Les états financiers des filiales sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intra-groupe sont intégralement éliminés dans les états financiers consolidés

### (A) Immobilisations incorporelles

#### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé peut être démontrée et si le Groupe dispose de suffisamment de ressources pourachever le développement du procédé. Les frais portés à l'actif comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H).

#### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés.

#### Concessions, brevets, licences

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par le Groupe, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable H). Taux de change à la clôture Taux de change moyen

#### Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

#### Amortissements

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité en utilisant la méthode linéaire. En principe, la durée d'utilité est fixée à 5 ans. Pour goodwill la durée peut aller jusqu'à 15 ans.

#### (B) Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs (voir méthode comptable H). Le coût comprend le prix d'achat et tous les coûts directement attribuables tels que les frais d'installation, les frais de transport et les taxes non remboursables.

Les dépenses ultérieures sont reprises à l'actif uniquement si elles permettent d'accroître les avantages économiques futurs liés à l'actif au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Les frais de réparation et de maintenance qui ne permettent pas d'accroître les avantages économiques futurs, sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Bâtiments industriels	20 ans
Autres immeubles	3,33 ans
Matériel et outillage de fabrication	
Matériel de fabrication	5 à 15 ans
Matériel de manutention	7 ans
Emballages récupérables	
Fûts	10 ans
Caisiers	6 ans
Bouteilles	4 ans
Mobilier et matériel des points de vente	6,66 à 9 ans
Matériel roulant	5 ans
Equipements de bureau et matériel informatique	5 ans

Lorsque les composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée. Lorsqu'elles ne sont pas insignifiantes, les valeurs résiduelles sont réexaminées annuellement.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue.

Les contrats de location pour lesquelles la quasi-totalité des risques et les avantages inhérents à

la propriété sont conservés par le bailleur, sont classifiées comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de contrats de location simple sont pris en charge dans le compte de résultats sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

(C) Immobilisations financières

Il s'agit d'entreprises dans lesquelles l'entité a une influence notable (et qui ne sont ni des filiales ni des participations dans des coentreprises), qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence.

(D) Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs, sans une affectation des frais généraux de production fixes et variables .

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

(E) Créances à plus d'un an & à un an au plus

Les créances commerciales et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont déterminées sur une base individuelle.

Des créances d'impôts différés sont reprises sous cette rubrique.

(F) Placements de trésorerie

Les placements sont comptabilisés à leur date d'acquisition et sont évalués à la juste valeur. Lorsque celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont évalués au coût. Les placements peuvent également faire l'objet de pertes de valeur (voir méthode comptable H).

(G) Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

(H) Pertes de valeur

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs aient pu avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité estime la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques de l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle

l'actif appartient.

Les pertes de valeur sur les autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Une perte de valeur ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

#### (I) Provisions

Des provisions sont constituées lorsque :

- (i) le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- (ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant à comptabiliser au titre des provisions est déterminé en actualisant les flux de trésorerie estimés futurs, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de l'entreprise.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque l'exécution du plan de restructuration a été commencée ou le plan a été annoncé publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. De tels contrats n'ont pas été identifiés en 2010.

Une provision pour des obligations de garantie est constituée sur base des indicateurs, qui tiennent compte de la durée restante des crédits, pour lesquels le groupe CoBrHa se porte garant et qui sont accordés par des institutions financières aux clients de la Brasserie Haacht S.A..

#### (J) Dettes à plus d'un an & à un an au plus

Les dettes commerciales et les autres dettes sont évaluées à la valeur nominale.

#### (K) Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible à moins d'un an comporte le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

L'impôt exigible à plus d'un an comporte le montant des impôts à payer au titre des plus-values réalisées sur les immobilisations corporelles, qui est fixé en vertu de la législation fiscale belge.

Des impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences imposables et déductibles entre la base imposable des actifs et passifs et leurs valeurs comptables au bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles afin de pouvoir réaliser l'actif d'impôt différé. Il est repris lorsqu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal pourra être réalisé.

## (L) Produits

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

## Marchandises vendues

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque :

- (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur ; et
- (ii) il ne subsiste plus d'incertitudes importantes quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

Les montants facturés pour le compte de tiers ne constituent pas d'avantages économiques pour l'entité et dès lors, ne font pas partie des produits. De ce fait, les accises, qui en Belgique font partie des montants facturés aux clients, ne sont pas repris dans les produits.

## Loyers

Les produits provenant de contrats de location et de contrats d'entretien sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat correspondant.

## Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts et les dividendes reçus.

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

**Impôts différés et latences fiscales**

Ventilation de la rubrique 168 du passif .....	
Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) .....	
Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité) .....	

Codes	Exercice
(168)	10.382
1681	4.042
1682	6.340

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales (méthode du report variable ou méthode du report fixe, ...)

## ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....

## Mutations de l'exercice

Nouveaux frais engagés .....

Amortissements .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

Autres .....(+)/(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....

## Dont

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....

Frais de restructuration .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
8002	.....	
8003	.....	
9980	.....	
8004	.....	
(20)	.....	
200/2	.....	
204	.....	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	3.495
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021	110	
Cessions et désaffectations .....	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8041	.....	
Ecarts de conversion .....	99811	.....	
Autres variations .....	99821	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8051	3.605	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	3.026
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	218	
Repris car excédentaires .....	8081	.....	
Acquis de tiers .....	8091	.....	
Annulés .....	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8111	.....	
Ecarts de conversion .....	99831	.....	
Autres variations .....	99841	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8121	3.244	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	210	361	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxx	.....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

8022	.....	
8032	.....	
8042	.....	
99812	.....	
99822	.....	

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....

Ecarts de conversion .....

Autres variations .....

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....**

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

8072	.....	
8082	.....	
8092	.....	
8102	.....	
8112	.....	
99832	.....	
99842	.....	

Repris car excédentaires .....

Acquis de tiers .....

Annulés .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....

Ecarts de conversion .....

Autres variations .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

**GOODWILL****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxx	10.409
8023	750	
8033	750	
8043	.....	
99813	.....	
99823	.....	
8053	10.409	
8123P	xxxxxxxxxxxxxx	9.645
8073	182	
8083	.....	
8093	.....	
8103	.....	
8113	.....	
99833	.....	
99843	.....	
8123	9.827	
212	582	

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****Mutations de l'exercice**

Actés .....

182

Repris car excédentaires .....

.....

Acquis de tiers .....

.....

Annulés .....

.....

Transférés d'une rubrique à une autre .....

.....

Ecarts de conversion .....

.....

Autres variations .....

.....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

**ACOMPTE VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxx	.....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

8024	.....	
8034	.....	
8044	.....	
99814	.....	
99824	.....	
8054	.....	
8124P	xxxxxxxxxxxxxx	.....

Cessions et désaffections .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....

Ecarts de conversion .....

Autres variations .....

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris car excédentaires .....

Acquis de tiers .....

Annulés .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....

Ecarts de conversion .....

Autres variations .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	103.620
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	6.268	
Cessions et désaffectations .....	8171	1.125	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	18	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	.....	
Autres variations .....	(+)(-)	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	108.781	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8211	.....	
Acquises de tiers .....	8221	.....	
Annulées .....	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	.....	
Autres variations .....	(+)(-)	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	40.638
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	2.896	
Repris car excédentaires .....	8281	.....	
Acquis de tiers .....	8291	.....	
Annulés .....	8301	376	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	.....	
Autres variations .....	(+)(-)	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	43.158	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22)	65.623	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	37.373
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	676	
Cessions et désaffectations .....	8172	2.235	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8182	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99852	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99862	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	35.814	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212	.....	
Acquises de tiers .....	8222	.....	
Annulées .....	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8242	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99872	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99882	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	30.410
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	735	
Repris car excédentaires .....	8282	.....	
Acquis de tiers .....	8292	.....	
Annulés .....	8302	1.233	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8312	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99892	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99902	.....
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	29.912	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	5.902	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	37.268
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	2.374	
Cessions et désaffections .....	8173	345	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8183	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99853	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99863	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	39.297	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8243	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99873	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99883	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	32.346
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	1.689	
Repris car excédentaires .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés .....	8303	334	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8313	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99893	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99903	.....
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	33.701	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	5.596	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194P	xxxxxxxxxxxxxx	21.090
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164	4.560	
Cessions et désaffections .....	8174	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8184	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99854	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99864	-17
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194	25.633	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214	.....	
Acquises de tiers .....	8224	.....	
Annulées .....	8234	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8244	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99874	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99884	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324P	xxxxxxxxxxxxxx	15.411
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274	923	
Repris car excédentaires .....	8284	.....	
Acquis de tiers .....	8294	.....	
Annulés .....	8304	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8314	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99894	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99904	.....
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324	16.334	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(25)	9.299	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b>	250	46	
<b>Installations, machines et outillage</b>	251	9.253	
<b>Mobilier et matériel roulant</b>	252	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	19.766
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	2.142	
Cessions et désaffections .....	8175	459	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8185	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99855	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99865	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	21.449	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8245	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99875	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99885	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	13.243
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	1.953	
Repris car excédentaires .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés .....	8305	396	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8315	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99895	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99905	.....
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	14.800	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(26)	6.649	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTE VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	26
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	660	
Cessions et désaffections .....	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8186	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99856	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99866	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....</b>	8196	686	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8256P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216	.....	
Acquises de tiers .....	8226	.....	
Annulées .....	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8246	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99876	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99886	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>	8256	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8326P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276	.....	
Repris car excédentaires .....	8286	.....	
Acquis de tiers .....	8296	.....	
Annulés .....	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8316	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99896	.....
Autres variations .....	(+)(-)	99906	.....
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>	8326	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(27)	686	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)		
Ecarts de conversion .....	99911	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises car excédentaires .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées .....	8501	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-)		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8541	.....	
<b>Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice</b>	(+)(-)		
<b>Mutations de l'exercice</b>	99941P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
Quote-part dans le résultat de l'exercice .....	999411	.....	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations .....	999421	.....	
Autres types de variations des capitaux propres .....	999431	.....	
<b>Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice</b>	99941	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(99211)	.....	

**SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES****Valeur compatible net au terme de l'exercice .....****Mutations de l'exercice**

Additions .....

Remboursements .....

Réductions de valeur actées .....

Réductions de valeur reprises .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

Autres .....(+)/(-)

**Valeur compatible net au terme de l'exercice .....****RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE  
L'EXERCICE .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
99212P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
8581	.....	
8591	.....	
8601	.....	
8611	.....	
99951	.....	
8631	.....	
(99212)	.....	
8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	8
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8382	.....
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99912	.....
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	.....	8
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99922	.....
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8442	.....
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	.....	
Reprises car excédentaires .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées .....	8502	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99932	.....
Transférées d'une rubrique à une autre .....	(+)(-)	8512	.....
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	xxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-)	8542	.....
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(284)	.....	8
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	342
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	.....	104
Remboursements .....	8592	.....	27
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Ecarts de conversion .....	(+)(-)	99952	.....
Autres .....	(+)(-)	8632	.....
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(285/8)	.....	419
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652	.....	

## ÉTAT DES RESERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxx	64.621
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé .....(+)/(-)	99002	7.714	
Autres variations .....(+)/(-)	99003	-1.235	
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)			
<i>Dividendes</i>		-1.050	
<i>Tantièmes</i>		-185	
.....		.....	
.....		.....	
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	(9910)	71.100	

## ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99201P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99021	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99031	.....	
Amortissements .....(+)/(-)	99041	.....	
Ecarts portés en résultats .....(+)/(-)	99051	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99061	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99201	.....	
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99111P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.783
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99022	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99032	.....	
Amortissements .....(+)/(-)	99042	.....	
Ecarts portés en résultats .....(+)/(-)	99052	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99062	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99111	1.783	
<b>MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99202P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99023	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99033	.....	
Amortissements .....(+)/(-)	99043	.....	
Ecarts portés en résultats .....(+)/(-)	99053	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99063	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99202	.....	
<b>MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS NEGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99112P	xxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99024	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....(+)/(-)	99034	.....	
Amortissements .....(+)/(-)	99044	.....	
Ecarts portés en résultats .....(+)/(-)	99054	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99064	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....</b>	99112	.....	

## ÉTAT DES DETTES

### VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

#### Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	850
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	850
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	(42)	<b>850</b>

#### Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	4.062
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	3.484
Etablissements de crédit .....	8842	578
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	8912	<b>4.062</b>

#### Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	1.922
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	8913	<b>1.922</b>

**DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU  
IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA  
CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	257
Impôts .....	9032	257
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation .....</b>	<b>9062</b>	<b>257</b>

## RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
<b>Ventilation par catégorie d'activité</b>			
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
<b>Ventilation par marché géographique</b>			
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique .....	99083	.....	.....
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90901	439	438
Ouvriers .....	90911	241	240
Employés .....	90921	194	194
Personnel de direction .....	90931	4	4
Autres .....	90941	.....	.....
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99621	21.312	21.131
Pensions .....	99622	.....	.....
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées .....	99081	414	416
<b>Filiales consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90902	.....	.....
Ouvriers .....	90912	.....	.....
Employés .....	90922	.....	.....
Personnel de direction .....	90932	.....	.....
Autres .....	90942	.....	.....
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99623	.....	.....
Pensions .....	99624	.....	.....
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées .....	99082	.....	.....

**RÉSULTATS EXCEPTIONNELS****Ventilation des autres produits exceptionnels s'ils sont importants**

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**Ventilation des autres charges exceptionnelles s'ils sont importants**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice	Exercice précédent
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

**Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future .....**

**Influence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084	-479	-222
99085	.....	.....

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES** constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers .....  
**GARANTIES RÉELLES** constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :

d'entreprises comprises dans la consolidation .....  
 de tiers .....

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN** .....

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS** .....

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS** .....

**DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :**

aux taux d'intérêt .....  
 aux taux de change .....  
 aux prix des matières premières ou marchandises .....  
 autres opérations similaires .....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :**

aux taux d'intérêt .....  
 aux taux de change .....  
 aux prix des matières premières ou marchandises .....  
 autres opérations similaires .....

Codes	Exercice
9149	3.666
99086	3.099
99087	.....
9217	.....
9218	740
9219	.....
99088	.....
99089	.....
99090	.....
99091	.....
99092	.....
99093	.....
99094	17.027
99095	.....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES****LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA CONSOLIDATION**

*Les engagements en matière de pensions de retraite et de suivre sont assurées par une compagnie d'assurance belge; les primes sont réglées périodiquement et sont à charge de l'employeur.*

**NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et actions .....	9261	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9291	.....	.....
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	.....	.....
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées</b> .....	9381	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations et actions .....	9262	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

Exercice

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:**

.....  
.....  
.....  
.....

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISES CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants .....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée .....

Codes	Exercice
99097	901
99098	.....

### LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Codes	Exercice
9507	88
95071	.....
95072	.....
95073	.....
9509	.....
95091	.....
95092	5
95093	.....

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

LE CAS ÉCHÉANT, ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR DE CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR DANS LES COMPTES, AVEC INDICATIONS SUR LA NATURE ET LE VOLUME DES INSTRUMENTS

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ**

**RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES CONSOLIDÉS**

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Société Commerciale de Brasserie SA

**Rapport du commissaire  
sur les comptes consolidés clôturés  
le 31 décembre 2010**

## Société Commerciale de Brasserie SA

### **Rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2010 présenté à l'assemblée générale des actionnaires**

#### Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

#### **Attestation sans réserve des comptes consolidés**

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société Commerciale de Brasserie SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») pour l'exercice se clôtant le 31 décembre 2010, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan consolidé s'élève à 130.801 (000) EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice (part du groupe) de 7.714 (000) EUR.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Mention complémentaire**

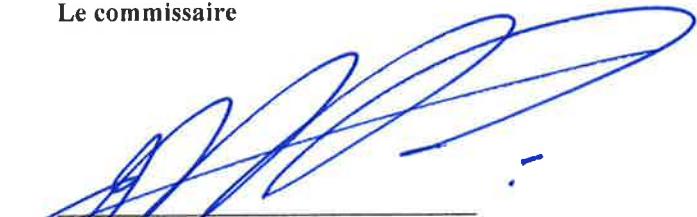
L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 1 avril 2011

**Le commissaire**



DELOITTE Reviseurs d'Entreprises  
SC s.f.d. SCRL  
Représentée par Joël Brehmen